Section **EU-PENNISETUM** Stapf (1934)

Epillets fasciculés par 1-4 ou plus dans l'involucre ; involucre souvent nettement pédonculé, à soies toutes (ou au moins les internes) plumeuses ; styles connés à la base ; sommet des anthères glabre ; lemme de la fleur ☿ non indurée à maturité, non luisante.

149. **P. setaceum** (Forsk.) Chiov. B. Soc. Bot. Ital. 1923, p. 113; M. C. 3235 ; J. et M. Cat. Maroc, p. 925. — *P. asperifolium* (Desf.) Kunth, Rev. Gram. 1, p. 49 (1829); Coss. et Dur. Expl. Sc. Alg., p. 40; B. et T. Fl. Syn., p. 357, et Fl. Alg. Mon., p. 136 ; B. et B. Cat. Tun., p. 446 ; Pamp. Pl. Trip., p. 30. — *Phalaris setacea* Forsk. Fl. Aeg. Arab., p. 17 (1775). — *Cenchrus asperifolius* Desf. Fl. Atl. 2, p. 388 (1800). — *Pennisetum Ruppelii* Steud. Gram., p. 107 (1855). — *P. orientale* L. Rich. in Pers. Syn. 1, p. 72 (1805). — *P. orientale* ssp. *Parisii* Trabut, B. S. Bot. France, 34, p. 391 (1887). — ↗. Densément cespiteux. Chaumes dressés ou genouillés ascendants, 0,30-1,20 m, simples ou rameux à la base, scabres ou finement pubescents sous la panicule, du reste glabres et lisses. Gaines égalant ou dépassant les entrenœuds, non ou à peine carénées, glabres ou ciliées sur les marges et ± barbues à la gorge ; ligule réduite à un rebord cilié ; limbe linéaire atténué en pointe fine, atteignant 35 cm × 3,5 mm, dressé, raide, vert ± glauque, glabre ou portant quelques poils vers la base, très scabre sur les marges et la face supérieure. Panicule ± dense,



Fig. 187 *ter.* — *Pennisetum setaceum* ssp. *orientale*.

Cenchrus orientalis



Cenchrus setaceus

Fig. 187 *quater.*— *Pennisetum setaceum* ssp. *asperifolium* : épillet et soies isolées.

dressée ou légèrement nutante, 10-25 × 1,2-1,6 cm, blanchâtre ou ± pourpre-violacée ; axe poilu ; involucres à pédoncule villeux, pouvant atteindre 3 mm ; soies ordinairement très nombreuses, la plupart plumeuses au-dessous du milieu, scabres au sommet, les plus externes entièrement scabres, inégales, l'une d'entre elles ordinairement plus grosse et plus longue que toutes les autres, pouvant atteindre 40 mm. Epillets fasciculés par 1-6, l'un subsessile, les autres ± pédonculés, tous lancéolés, aigus, 4,5-6,5 mm, biflores. Glume inférieure nulle ou squamiforme, ou lancéolée, atteignant 1/3 de la supérieure, uninerviée ; glume supérieure 1-3-nerviée, égalant à peu près les fleurs, ou plus courte. Fleur inférieure neutre, rarement ♂, à lemme 3-nerviée, ± mucronée ou aristulée, égalant ordinairement la fleur supérieure ; paléole nulle, ou lancéolée et atteignant à peu près la longueur de la lemme. Fleur supérieure ☿ (ou ♂ dans les épillets latéraux d'un fascicule), à lemme et paléole non indurées ; lemme ordinairement 5-nerviée, aiguë, mucronée ou brièvement aristée, parfois ciliolée au sommet ; paléole un peu plus courte ; lodicules très petites ; anthères 2,5-2,8 mm ; styles connés jusqu'au milieu ou au delà ; caryopse obové-oblong, c. 2,5 mm. Rachéole parfois prolongée en soie au-dessus des fleurs. Floraison : mars-juillet, et après les pluies (Fig. 187 *ter* et 187 *quater*).

A. Glume inférieure bien développée, lancéolée, atteignant le 1/3 ou même le 1/2 de la supérieure ; épillets ordinairement fasciculés dans l'involucre :

ssp. **orientale** (L. Rich.) Maire, comb. nov. — *P. setaceum* var. *orientale* (Rich.) Maire in M. C. 3235 et var. *Parisii* (Trabut) Maire, l. c. — Type de l'espèce.

B. Epillets fasciculés par 1-3 ; inflorescence assez dense.

var. ***orientale*** Maire in M. C. 3235. — Type de la sous-espèce.

BB. Epillets fasciculés par 2-6 ; inflorescence plus lâche :

var. ***Parisii*** (Trabut) Maire, l. c.

AA. Glume inférieure réduite à une squamule pouvant atteindre 1 mm, ou nulle ; épillets souvent solitaires dans l'involucre, plus rarement fasciculés par 2 ; soies souvent plus longues et plus nombreuses :

ssp. **asperifolium** (Desf.) Maire, comb. nov. — *C. asperifolius* Desf., l. c. — *C. rufescens* Desf. l. c.

Dunes du littoral, rochers et rocailles arides du littoral au Sahara; lits des torrents désertiques. — Tr. Montagnes de Homs et de Garian ! ; Leptis Magna ! (a). — T. Assez répandu dans la Tunisie méridionale (a). — C. Embouchure de l'Oued el Kebir ! dans les dunes (KRALIK, Pl. Alg. n° 149) ; Dar Gina à l'aval du Châabet el Akra ! (COSSON) ; Cap Aokas ! (TRABUT) ; Bougie au Gouraya ! (REVERCHON n° 95) (a) ; El Kantara, Beni Souik (p). — A. Bou Sâada, Laghouat (TRABUT) (p). — O. Tiout ! (BOURGEAU 1856, n° 1) (p) ; El Abiod Sidi Cheikh (TRABUT) (p) ; fréquent dans l'Atlas saharien ! (p). — M. Beni Snassen (M.) (p) ; Atlas saharien (M.) (p) ; Assa ! (OLLIVIER) (o) ; Grand Atlas, gorges du Todgha (M. et WE.) (o). — Sahara central : assez commun dans les ravins du Hoggar (M.) (o) ; Oued Tamanghasset (MEINERTZHAGEN n° 195) (a, teste STAPF). — Sahara occidental : Zemmour ! (MURAT) (o).

a = ssp. asperifolium ; o = var. orientale ; p = var. Parisii.

Aire géographique. — Asie occidentale. Egypte. Ethiopie. Somalie. Tanganyika.